

Le 16 mars 2009

Chers investisseurs,

Au nom du comité d'examen indépendant pour les fonds CI et les fonds Unie, il me fait plaisir de vous présenter le Rapport aux porteurs de titres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Simplement exprimé, le mandat du comité consiste à représenter les intérêts des investisseurs des fonds. Nous examinons les questions de conflits d'intérêts soulevées par les gestionnaires des fonds (CI Investments Inc., gestionnaire des fonds CI et Skylon, et Financière Unie, gestionnaire des fonds Unie) et nous formulons des recommandations touchant les démarches que les gestionnaires devraient entreprendre pour obtenir des résultats justes et raisonnables pour les fonds. Nous estimons que les gestionnaires doivent faire passer les intérêts des fonds avant les intérêts de l'entreprise, de ses dirigeants et de ses employés, et qu'ils doivent gérer les fonds de manière juste et prudente.

Nous agissons également à titre de comité de vérification aux fins de la revue des états financiers des fonds en collaboration avec leurs vérificateurs.

Les quatre membres du comité n'ont aucun lien avec les gestionnaires ou avec leurs sociétés affiliées. Nous apportons à l'exécution de notre mandat l'ensemble de notre expérience acquise dans les domaines des affaires et des placements.

À Placements CI et à Financière Unie, le comité d'examen indépendant est connu sous le nom de Conseil d'administration. CI a établi le Conseil d'administration pour la première fois en 1998. En avril 2007, le Conseil a institué un comité d'examen indépendant, tel que prévu par les autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières. Tous les fonds de placement émis en souscription publique sont tenus d'avoir un comité d'examen indépendant.

Le mandat intégral du Conseil d'administration est disponible sur le site Web de Placements CI à l'adresse [www.ci.com](http://www.ci.com) (sous la rubrique « À propos de nous ») et sur le site Web de Financière Unie à l'adresse [www.unitedfinancial.ca](http://www.unitedfinancial.ca) (sous la rubrique « Société »).

Nos rapports aux porteurs de titres seront publiés annuellement et seront disponibles sur les sites Web de Placements CI et de Financière Unie.

Stuart P. Hensman  
Président du Conseil d'administration

**COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT  
POUR  
LES FONDS CI  
LES FONDS UNIE  
LES FONDS SKYLON**

**RAPPORT AUX PORTEURS DE TITRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008**

---

**Le comité d'examen indépendant :**

Les membres du Conseil d'administration des Fonds énumérés dans l'annexe de ce rapport agissent à titre de comité d'examen indépendant pour les Fonds. Tous les membres sont indépendants des gestionnaires de Fonds et des individus et des sociétés apparentés aux gestionnaires. Aucun changement n'a été apporté à la composition du Conseil d'administration au cours de 2008.

| <b>Membre</b>                              | <b>Durée de la fonction - Date de la nomination initiale<sup>1</sup></b> |
|--|--|
| William Harding                            | Juin 2005  |
| Stuart P. Hensman <sup>2</sup> (Président) | Décembre 2004  |
| Christopher Hopper <sup>3</sup>            | Mai 2007   |
| Sharon Ranson                              | Décembre 2004  |

<sup>1</sup> Chaque membre du Conseil d'administration, à part M. Hopper, a été nommé à un moment où le Conseil d'administration exerçait un rôle consultatif auprès de CI Investments Inc. et de Corporation Financière Unie et a surveillé des questions reliées à leurs fonds.

<sup>2</sup> M. Hensman est aussi membre du comité d'examen indépendant pour les fonds de placement gérés par Crestreet Mutual Funds Limited.

<sup>3</sup> M. Christopher Hopper est aussi directeur et membre du comité d'examen indépendant pour les Fonds VentureLink.

## **Rémunération et honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant**

Le montant total de la rémunération qui a été versée au membres du Conseil d'administration en tant que membres du comité d'examen indépendant pour les Fonds et les autres fonds de placement sous la gestion des gestionnaires, y compris CI Investments Inc., pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, était de 280 500 \$. Les Fonds ont versé une portion calculée au pro rata de la rémunération totale versée par tous les fonds sous la gestion des gestionnaires. Les gestionnaires remboursent les Fonds pour ces frais, à part pour les Fonds Skylon, qui versent leur portion calculée au pro rata de cette rémunération.

Au moins une fois par année, le Conseil d'administration révisé sa rémunération. Il prend en compte les facteurs suivants dans cette révision :

- les meilleurs intérêts des Fonds
- le nombre, la nature et la complexité des Fonds
- la nature et l'ampleur des tâches de chaque membre du Conseil d'administration, y compris les types de questions de conflits d'intérêts qui lui sont soumis dans sa capacité de comité d'examen indépendant et tout autre mandat qu'exerce le Conseil d'administration
- toute recommandation des gestionnaires des Fonds à propos de cette rémunération
- les résultats de son auto-évaluation annuelle, et
- la rémunération versée aux comités d'examen indépendants des fonds qui sont semblables en taille et en structure aux Fonds.

Aucun paiement n'a été effectué à un membre du Comité d'examen indépendant en raison d'un honoraire qui lui a été attribué au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

## **Titres détenus par les membres du comité d'examen indépendant**

Au 31 décembre 2008, les membres du comité d'examen indépendant détenaient, directement ou indirectement, le montant total des titres suivants :

- Toute série ou catégorie de tous les Fonds : moins de dix pour cent
- Toute série ou catégorie des titres d'un gestionnaire : NÉANT
- Toute série ou catégorie de CI Financial Income Fund (maintenant CI Financial Corp.), la société mère indirecte des gestionnaires : moins d'un pour cent.
- Toute série ou catégorie de Financière Sun Life Inc. (avant le 12 décembre 2008) ou La Banque de Nouvelle-Écosse (après le 12 décembre 2008), qui possède une participation de 35 pour cent de CI Financial Income Fund (maintenant CI Financial Corp.) : moins d'un pour cent.
- Tout titre des individus ou des sociétés qui fournissent des services aux Fonds ou au gestionnaire : NÉANT

## Fonctions du comité d'examen indépendant

Au cours de 2008, le comité d'examen indépendant s'est acquitté du mandat tel que prévu par les autorités canadiennes en valeurs mobilières pour les comités d'examen indépendants des fonds de placement émis en souscription publique. Le Conseil d'administration agit aussi à titre de conseil de vérification pour les Fonds afin d'effectuer une révision des états financiers des Fonds en collaboration avec leurs vérificateurs.

Le comité d'examen indépendant a réaffirmé, sans modifier, ses directives permanentes aux gestionnaires de respecter ses politiques et procédures à propos des questions de conflits d'intérêts à tout égard matériel et d'effectuer des déclarations au comité d'examen indépendant sur une base périodique. Vous trouverez ci-dessous une liste des conflits d'intérêts identifiés au comité d'examen indépendant au 31 décembre 2008 et le nom de la politique ou la démarche que le comité d'examen indépendant a recommandé aux gestionnaires.

| <b>Question de conflits d'intérêts</b>   | <b>Politique et procédure impliquées</b>   |
|--|--|
| 1. Répartition des frais d'exploitation parmi certains des Fonds (fonds à capital fixe)  | Politique de conflits  |
| 2. Négociation de titres par les employés  | Code de déontologie et de conduite   |
| 3. Surveillance des services offerts aux Fonds par les entités liées aux gestionnaires   | Politique de conflits  |
| 4. Négociation fréquente de titres   | Code de déontologie et de conduite et politique de négociation fréquente                 |
| 5. Personnes agréées des gestionnaires qui sont agréées par d'autres courtiers agréés  | Code de déontologie et de conduite et politiques au sujet du Règlement 31-501 de la CVMO |
| 6. Répartition des titres parmi les Fonds  | Politique et procédures de négociation et politique d'équité                             |
| 7. Meilleure démarche à suivre pour les opérations de portefeuille des Fonds, y compris l'exécution des opérations par le courtier affilié, Blackmont Capital Inc. | Politique et procédures de négociation et politique d'équité                             |
| 8. Vote par procuration et autres activités de l'organisation  | Politique de vote par procuration  |
| 9. Opération assortie de conditions de valeur et utilisation des commissions   | Politique des opérations assorties de conditions de valeur                               |
| 10. Placements par les Fonds dans CI Financial Income Fund et Financière Sun Life Inc. (1 <sup>er</sup> janvier – 12 décembre 2008)                                | Politique de négociation des titres CIX et SLF   |
| Placements par les Fonds dans CI Financial Income Fund et Banque de Nouvelle-Écosse et dans les émetteurs reliés (12 décembre – 31 décembre 2008)                  | Politique de négociation des titres CIX et BNS   |
| 11. Placements des fonds dans des titres souscrits par une société associée  | Politique de conflits  |
| 12. Correction des erreurs dans le calcul de la valeur liquidative   | Politique de correction de divergence d'évaluation                                       |
| 13. Négociation entre les Fonds  | Politique et procédures de négociation   |

**ANNEXE – FONDS DE PLACEMENT  
FONDS DONT L'EXERCICE SE TERMINE AU MOIS DE DÉCEMBRE**

| <b>Fonds à capital fixe</b>   | <b>Portefeuilles Artisan</b>   | <b>Fonds Unie</b>   |
|---|--|---|
| <p>Skylon Global Capital Yield Trust II<br/>Fiducie convertible et à taux<br/>avantageux<br/>High Yield &amp; Mortgage Plus Fund<br/>High Yield &amp; Mortgage Plus Fund<br/>Signature Diversified Value Trust<br/>Signature Ongoing Business Trust<br/>Skylon Global Capital Yield Trust<br/>Skylon Global High Yield Trust<br/>Skylon Global Yield Fund Limited<br/>Skylon Growth &amp; Income Trust<br/>Skylon International Advantage<br/>Yield Trust<br/>Global Resource Split Corp.<br/>Skylon All Asset Trust<br/>Yield Advantage Income Trust<br/>Yield Advantage Income Trust</p> <p>Fonds rendement élevé DDJ<br/>CIX Split Corp.<br/>Trident Performance Corp.<br/>Trident Performance Trust</p> | <p>Portefeuille de bons du Trésor<br/>canadiens Artisan<br/>Portefeuille Artisan le plus<br/>conservateur<br/>Portefeuille Artisan conservateur<br/>Portefeuille Artisan prudent<br/>Portefeuille Artisan de croissance<br/>Portefeuille Artisan de croissance<br/>élevée<br/>Portefeuille Artisan de croissance<br/>maximale<br/>Portefeuille Artisan de la nouvelle<br/>économie</p> | <p>Fonds gestion monétaire<br/>Fonds de revenu à court terme<br/>Fonds de revenu fixe canadien<br/>Fonds de revenu fixe international<br/>Fonds immobilier<br/>Fonds d'actions américaines de<br/>petite capitalisation<br/>Fonds de valeur d'actions<br/>canadiennes<br/>Fonds de croissance d'actions<br/>canadiennes<br/>Fonds diversifié d'actions<br/>canadiennes<br/>Fonds de valeur d'actions<br/>américaines<br/>Fonds de croissance d'actions<br/>américaines<br/>Fonds diversifié d'actions<br/>américaines<br/>Fonds de valeur d'actions<br/>internationales<br/>Fonds de croissance d'actions<br/>internationales<br/>Fonds diversifié d'actions<br/>internationales<br/>Fonds d'actions de marchés<br/>émergents<br/>Fonds de revenu amélioré<br/>Fonds d'actions américaines de<br/>petite capitalisation</p> |
| <p><b>Fonds Blackmont</b></p> <p>Blackmont Corporate Bond Fund</p>  |  | <p><b>Portefeuilles gestion<br/>institutionnelle</b></p> <p>Fonds de revenu gestion<br/>institutionnelle<br/>Fonds d'actions canadiennes gestion<br/>institutionnelle<br/>Fonds d'actions américaines gestion<br/>institutionnelle<br/>Fonds d'actions internationales<br/>gestion institutionnelle</p>   |